

## COMMUNE DE DESERTINES CONSEIL MUNICIPAL

### Procès-Verbal de la réunion du 23 mars 2023

**Date de convocation** : 17 mars 2023

**Nombre de conseillers** :

En exercice : 10

Présents : 10

Votants : 10

Absent : 0

L'an deux mil vingt-trois, le 23 mars à 20 heures 30 minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de DESERTINES (Mayenne) se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L2121-10 et L2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents** : Mmes & MM. LESTAS B- BRICHET M - LODE D - LEROYER S - JEANNEAU I - RETE J - DESHAYES C - ANFRAY A- FOURMOND R - LEBLANC H.

**Absent et excusé** : Néant

M. Stéphane LEROYER a été élu secrétaire de séance.

### Le procès-verbal du Conseil Municipal du 27 février a été adopté

#### Ordre du jour :

Bilan frelons asiatiques  
Demande de subventions  
Présentation des comptes 2022  
Préparation budget 2023  
Bilan matinée de travail  
Bilan recensement  
Questions diverses

## **N°2023-15 Augmentation de la prise en charge de la destruction des nids de frelons asiatiques**

Acte transmis en préfecture le 30 mars 2023

Mr Dominique LODÉ présente au Conseil Municipal le bilan des interventions de destruction des nids de frelons asiatiques sur la commune :

| Sur la commune : | Sur le département : |
|------------------|----------------------|
| 2020 : 2         | 2020 : 188           |
| 2021 : 3         | 2021 : 94            |
| 2022 : 6         | 2022 : 326           |

Après une année plus modérée, on constate une forte explosion des populations de l'espèce. Actuellement, la convention de partenariat signée le 20 mai 2019 avec Polleniz assure une prise en charge à hauteur de 30 % du coût des interventions réalisées sur le domaine privé.

Compte tenu de l'évolution de l'espèce et afin de limiter au mieux la prolifération des frelons asiatiques, Mr le Maire propose une prise en charge à hauteur de 50 %.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide de prendre en charge 50 % du coût des interventions réalisées sur le domaine privé
- Autorise Monsieur le Maire a signé l'avenant à la convention avec POLLENIZ

## **N°2023-16 Demandes de subventions associations**

Acte transmis en préfecture le 30 mars 2023

Monsieur le Maire invite les membres du Conseil Municipal à voter les subventions dont les associations ont fait leur demande en mairie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide d'accorder les subventions suivantes :

|                                             |        |
|---------------------------------------------|--------|
| Comité des fêtes (animations 2023)          | 1500 € |
| AFN                                         | 170 €  |
| Association Désertines Pétanque             | 200 €  |
| La Dynamique                                | 200 €  |
| U.S.D                                       | 1220 € |
| APE                                         | 330 €  |
| ACDV (Association Chasse Désertines Vieuvy) | 200 €  |

- D'autoriser Mr le Maire à mandater ces subventions au compte 65748.

## **Présentation des comptes 2022**

Mme BRICHET Marie présente au Conseil Municipal les comptes 2022 de la commune. Aucune remarque n'est soulevée.

## **Préparation du budget 2023**

Mr le Maire présente au Conseil Municipal l'ensemble des travaux en investissement à prévoir en 2023 :

- Enfouissement des réseaux Bd Testard.
- Le relampage de l'église
- La réfection du chemin de la Durandière
- La main courante du terrain de football
- La création d'un logement dans l'ancien fournil de la boulangerie
- L'étude de la pose de panneaux photovoltaïques à la salle polyvalente

## **Bilan de la matinée de travail**

Mme BRICHET présente le bilan de la matinée de travail du samedi 4 mars.

### Salle polyvalente :

- Pendant les travaux de peinture, en profiter pour nettoyer les poutres.
  - Rideaux de la scène à changer et voir si possible de repeindre l'encadrement.
  - Bar, l'intérieur est à repeindre ou bien trouver une crédence facile à nettoyer
- L'entretien de l'extérieur de la salle est à prévoir.

### Panneaux solaires :

Une réflexion est lancée.

### WC foot :

Plaqué dangereuse qu'il va falloir fixer correctement.

Sapin du terrain de foot à tailler (période avril à septembre)

### Cimetière :

Se renseigner sur les anciennes tombes pour pouvoir abattre les haies.

### Terrain de tennis :

Poteaux à renforcer ou à changer et grillage à tendre car dangereux.

### Jardin :

Tas d'herbe à enlever.

### Achats à prévoir :

- Rince verres
- Percolateur
- Chauffe-plat ?

## **Bilan du recensement de la population**

Le recensement de la population a eu lieu du 19 janvier 18 février 2023 et a été effectué par Mme DALTON Christine, agent recenseur.

307 logements ont été identifiés sur la commune répartis ainsi :

- 231 résidences principales
- 52 résidences secondaires
- 23 logements vacants

(1 logement n'a pu être recensé suite au refus de l'habitant)

Pour une population de 465 habitants.

Le pourcentage des réponses par internet s'élève à 91.83 %

## **Questions diverses**

- Suite à l'aménagement d'une réserve d'eau pour les pompiers au lieu-dit le Carrefour, des panneaux de signalisation sont commandés et vont être installés.

La séance est levée à 23h05

COMMUNE DE DESERTINES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE DU 23 MARS 2023**

| <b><u>N° de délibération</u></b> | <b><u>Objet</u></b>                                                                 | <b><u>Page</u></b> |
|----------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| 2023-15                          | Augmentation de la prise en charge de la destruction des nids de frelons asiatiques | Page 8             |
| 2023-16                          | Demande de subventions des associations                                             | Page 8             |

| <b><u>Classification</u></b> | <b><u>correspondance</u></b> | <b><u>délibération</u></b>                                                          |
|------------------------------|------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| 7.10.3                       | Finances. Autres             | Augmentation de la prise en charge de la destruction des nids de frelons asiatiques |
| 7.5.5                        | Subventions                  | Demande de subventions des associations                                             |

Le secrétaire de séance

Le Maire